

# FEUILLETON ILLUSTRÉ

PARAISSANT LE JEUDI

\$1.00 PAR ANNÉE.

MORNEAU & CIE., ÉDITEURS

2 CENTS LE NUMÉRO

## LA FIANCÉE DU FORÇAT

DEUXIÈME PARTIE

I.

Une fois liée par un engagement plus ou moins volontaire, Mme Monblant n'oserait plus se dédire et retirer sa parole.

Le comte de la Clémaderie, l'ancien chef de bataillon du 175<sup>e</sup> de ligne, l'ex-commissaire du gouvernement près le vingt-cinquième conseil de guerre, promu depuis peu au grade de général de brigade, n'était pas moins intéressé que son fils à ce mariage.

Depuis la mort de la comtesse douairière, qui avait fait passer la fortune dont elle était simple usufruitière entre les mains de la pensionnaire de la maison de santé de Passy, il était l'administrateur des biens de l'aliénée et le tuteur de la jeune fille.

Mme Monblant, dont l'état de santé ne laissait plus d'espoir, pouvait mourir d'un moment à l'autre; Mathilde étant majeure, entrerait en possession de l'opulente succession du marquis de Rys. Il est probable que l'oncle eût été fort embarrassé de rendre des comptes à sa nièce. Il fallait qu'à tout prix elle devint la femme de son fils.

Certes, Mathilde ne se préoccupait guère des questions d'argent. Tout entière à sa douleur et à ses souvenirs, elle avait déclaré qu'elle ne se marierait jamais. Les tendresses factices dont elle était l'objet dans sa nouvelle famille lui étaient indifférentes; son cœur s'était desséché. Elle n'aimait pas son cousin, et elle se sentait incapable d'aimer personne.

On était alors en 1880. Il y avait neuf ans que son père était mort, que sa mère était folle: la source de ses larmes avait eu le temps de se tarir. La condamnation de son fiancé n'était point irréparable, l'image d'Amilcar l'avait seule sauvée du désespoir. Elle se jurait à elle-même de rester fidèle au malheu-

reux et noble forçat, de l'attendre aussi long temps qu'il serait nécessaire, de lui consacrer son existence.

L'heure de l'amnistic sonnerait bien un jour ou l'autre, pensait-elle, le gouvernement ne serait pas éternellement implacable. Pendant les premières années et tant que vécut sa grand-mère elle trouva le moyen de correspondre clandestinement avec lui, de le soutenir, de le consoler. Et chacune des rares lettres qu'elle recevait de l'île Nou la reconfortait à son tour.

Puis il vint un moment — elle était alors installée chez le général — où les courriers de la Nouvelle-Calédonie cessèrent de lui apporter les nouvelles si impatientement attendues. La correspondance était interceptée. Son oncle avait tenté de chasser de sa mémoire la pensée du cher condamné.

Ce fut pour elle une souffrance horrible. Sans nul doute, il était mala-

de, mourant peut-être. Un an se passa dans une incertitude navrante, d'autant plus pénible qu'elle n'avait d'autre confidente que sa femme de chambre, qui recevait et transmettait ses messages, et qu'elle était forcée de concentrer en elle-même et de cacher ses angoisses.

Un jour, enfin, elle apprit ou crut apprendre la vérité. On



Son unique joie était de passer de longues heures en tête à tête avec la photographie d'Amilcar et de relire ses lettres...